ART. PREMIER N° 55

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mars 2023

PRÉVENTION DE L'EXPOSITION EXCESSIVE DES ENFANTS AUX ÉCRANS - (N° 909)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 55

présenté par

Mme Soudais, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani,
M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit,
M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel,
M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi,
Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté,
M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall,
Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument,
Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi,
Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal,
M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala,
Mme Simonnet, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et
M. Walter

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 13, insérer l'alinéa suivant :

« Art. L. 2137-5-1. – Toute publicité portant sur des téléphones portables, ordinateurs, tablettes et produits assimilés à destination des enfants est interdite. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de repli nous proposons d'interdire la publicité pour les produits numériques visant les enfants et contribuant à leur exposition aux écrans.

Aux conséquences connues et soulignées par la présente proposition de loi sur la santé publique, sur la vie sociale (le ""technococon"" dénoncé par Alain Damasio) s'ajoutent les conséquences de la propagation de ces appareils sur l'écologie (extraction de terres rares, obsolescence programmée, pollution numérique...) ou encore sur le déficit commercial de la France (ces produits étant essentiellement importés). Les publicités mensongères sur ces produits, les faisant passer pour

ART. PREMIER N° 55

essentiels à notre quotidien, véhiculent un modèle de société nocif que nous ne défendons pas, et qui a des conséquences particulièrement graves pour le bon développement des enfants.